



**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune du
GUILVINEC (Finistère)**

Séance du 6 février 2026

A 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Jean Luc TANNEAU, Maire.

Présents : Mme Sylvie BARBET, M. Christian BODERE, Mme Christine COCHOU, M. René-Claude DANIEL, M. Christian KERRIOU, Mme Gaëlle LE CORRE, Mme Gaëlle LE GALL, Mme Lénaïg LOPERE, M. Charles SEITHER, Mme Audrey STRUILLOU, M. Jean-Luc TANNEAU, Mme Laure VOLANT.

Présents par procuration : Mme Evelyne CIPRIANO, M. Antoine DEFANTE.

Excusés : M. Thomas BIET, Mme Danièle GLEHEN, M. Johan GUEGUEN.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBET.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Subvention à la SEM Haliotika – Nouvelle scénographie

Del2026-007 – Nomenclature : 7.4 – Finances locales – Interventions économiques

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le site Haliotika se renouvelle par le réaménagement de l'espace d'accueil et une nouvelle scénographie. Pour ce qui concerne le réaménagement de l'espace d'accueil, il s'agit de montrer une image moderne de la pêche et des lieux touristiques, de réadapter l'espace d'accueil à la fréquentation actuelle, de répondre aux normes d'ERP, aux normes d'accessibilité, de participer à la transition écologique, d'améliorer la qualité d'accueil et de proposer une expérience client dès l'arrivée du visiteur. Quant à la nouvelle scénographie, elle a pour objectif de faire connaître les métiers de la filière pêche à terre et ses enjeux économiques et environnementaux, de faire tomber les idées reçues sur la pêche, d'actualiser les données et contenus, de rendre la scénographie plus ludique et immersive, de travailler collectivement avec les professionnels de la filière.

Haliotika est un site majeur en matière de sensibilisation à la pêche et a accueilli 65 000 visiteurs en 2025.

Le coût des travaux est de 600 000 € HT. La SEM Haliotika a sollicité différents partenaires tels que le Département et la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud.

Ne prennent pas part aux votes : Daniel LE BALCH, Roger PERON, Pascal GODEC, Françoise LE GOFF, Henri LE CLEACH, Michèle RANZONI.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur, et en avoir délibéré à l'unanimité :

- Attribue une subvention d'équipement de 195 000 € à Haliotika.

Fait au Guilvinec, le 9 février 2026

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE MAIRE,



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilyvinec.com